

Sauvegarde et Embellissement de LYON

BULLETIN de LIAISON

ASSOCIATION LOI 1901

N° 13 NOVEMBRE 1986

Agrée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

BIENTOT L'ASSEMBLEE GENERALE

Le 5 Décembre 1986 se tiendra notre Assemblée Générale.

Nous ferons le point de la vie de notre Association. L'année écoulée nous a apporté des satisfactions mais aussi des peines.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès d'un de nos Membres, Co-Président fondateur de S.E.L., Monsieur Alfred ROSIER. Cette disparition nous affecte beaucoup car Monsieur ROSIER était un ami et un conseiller efficace et écouté.

Nous avons eu la satisfaction de constater :

- l'augmentation importante du nombre d'adhérents,*
- le développement de notre audience auprès des Pouvoirs Publics,*
- la prise en compte de certaines de nos actions :*

*Chapelle du Lycée Ampère
Bas-ports des quais du Rhône et de la Saône
Affichage sauvage.*

Nous ne pouvons pas faire aboutir nos actions si nous sommes isolés. Il nous faut l'appui et le relai des Administrations. Même si on oublie parfois que S.E.L. est à l'origine des actions, l'important est qu'elles soient réalisées.

Nous avons toujours été partisans de la concertation, et si nos suggestions et nos avis ne peuvent être toujours pris en compte, nous sommes appelés à les exposer et à les défendre. Cela est important.

Mais je dirai encore que si l'importance et la vitalité d'une Association se mesure à son efficacité, celle-ci sera d'autant plus importante si nous sommes plus nombreux.

Vous qui êtes déjà des nôtres, faites connaître nos activités à vos amis et suggérez leur de nous rejoindre. Ils manifesteront ainsi, par leur présence et leur participation, leur attachement à notre ville.

Henry BERCHTOLD

NECROLOGIE

Monsieur Alfred ROSIER est décédé à l'âge de 87 ans, courant septembre, à son domicile parisien.

Membre Fondateur de S.E.L. dont il fut longtemps un des Vice-Présidents puis co-Président Honoraire et notre correspondant à PARIS, Monsieur ROSIER, d'origine lyonnaise, était resté très attaché à sa ville.

Lorsque je fis sa connaissance, il me demanda d'entrer au Conseil de S.E.L. que je ne connaissais pas encore. Il m'en parla avec tant d'enthousiasme que j'acceptais aussitôt. Très attaché à cette Association qu'il avait créée avec un groupe de personnalités lyonnaises, il voulait que S.E.L. poursuive les objectifs définis par les Fondateurs et multiplie les actions pour les atteindre.

Il suivait nos travaux avec beaucoup d'intérêt et nous aidait par ses démarches à PARIS auprès des Administrations et par ses conseils judicieux.

Lors de la dernière visite que je lui rendis à PARIS, et bien que son état de santé soit devenu précaire, nous fîmes le point des actions en cours et des projets à l'étude.

Notre dernier entretien téléphonique - en mai - m'avait inquiété car je sentis qu'il était très malade.

Nous perdons un ami respecté et dévoué. Nous ne l'oublierons pas. Le meilleur hommage que nous puissions lui rendre est de continuer à développer l'oeuvre qu'il avait entreprise et à laquelle il était si attaché.

Nous venons aussi d'apprendre le décès, à PARIS également, d'un de nos plus anciens Membres : Monsieur Jean SALIN.

S.E.L. vient ainsi de perdre, en moins d'un mois, deux de ses plus fidèles amis.

Nous renouvelons aux familles nos condoléances les plus sincères.

QUARTIERS HISTORIQUES



Quartiers Rive Gauche

Au cours des dernières décennies, chacun a vu son habitat se dégrader et la population se paupériser.

Tout aspect architectural digne d'intérêt disparaissait sous une épaisse couche de poussière noire. Les gros travaux d'entretien des immeubles étaient peu réalisés. Atteindre une montée d'escalier sans éclairer devenait un exploit.

Les couches sociales les plus défavorisées de la population (personnes âgées attachées à leur "village", immigrés...) ont, peu à peu, composé la majorité des habitants de ces quartiers.

Depuis plus de vingt ans, à l'initiative des Pouvoirs Publics poussés par divers groupements locaux, chacun s'est attaché à sauvegarder notre patrimoine, à opérer d'importantes mutations urbanistiques afin d'embellir notre cadre de vie.

Ces améliorations ne se sont pas faites sans bouleversements sociaux que les opérateurs atténuaient dans la mesure de leurs possibilités.

Nous pouvons, aujourd'hui, apprécier les résultats de tant d'efforts conjugués (vieux St Jean, presqu'île, Part-Dieu...).

Se conformant au plan de sauvegarde, les architectes ont su recréer notre histoire ; les touristes accueillis dans une ville qui se veut internationale ne s'en plaindront pas.

Devant suivre les règles inscrites au P.O.S. et, dans la plupart des cas, ne pas créer de rupture, toute nouvelle construction n'apparaît souvent pas comme une oeuvre novatrice.

Certes, en matière de bâti, l'anarchie ne doit pas être admise, mais nous pouvons déplorer ainsi l'absence de toute audace architecturale et recherche paysagère véritable qui enrichiraient notre patrimoine et notre environnement.

Marielle GIRAUD

Pour une Maîtrise du Vieillissement

Comment ne pas être choqué, quatre ou cinq ans après leur pose, de voir les dallages en pierre éclatés sur nos places modernes ? A y regarder de plus près, on peut constater que les dalles sont bien fines.

Comment ne pas être étonné par ces façades de tel centre commercial, pleines d'arabesques et chargées de poussière, ou par la tyrolienne des murs de telle piscine municipale devenue noire en si peu de temps ?

A y bien réfléchir, ces revêtements paraissent bien mal adaptés à l'environnement urbain.

On pourrait encore évoquer ces mobiliers urbains qui ne supportent pas les sollicitations du temps, des hommes ou des animaux, après avoir fait forte impression à l'état neuf.

Dans tous ces cas, comme dans d'autres que nous n'avons pas abordés ici, le résultat est une dégradation anormale de notre cadre de vie dont l'origine se trouve dans des erreurs de choix de matériaux, de leur traitement ou de leur dimensionnement.

D'autres exemples, plus satisfaisants, nous montrent des possibilités de réussite et nous laissent, en conséquence, pleins d'optimisme sur la capacité des architectes et des promoteurs divers à réaliser de bons choix.

Toutefois, il semble nécessaire de faire preuve de plus de vigilance dans l'appréciation des cahiers des charges et dans l'analyse des propositions (avec un minimum de bon sens), afin de garantir le bon comportement dans le temps, des éléments qui nous entourent, ou la facilité à les entretenir.

Il y va de la fiabilité de notre environnement.

Jacques BONNARD

DITES - MOI !!!

Dites-moi, Mamis les Gones, tout un chacun connaît la Grand'Côte que je viens de débarouler à cha-peu en souvenance du temps ou, galapian, j'usais mes courtes culottes sur les bancs de la Neyret. Matenant elle est toute dessampillée, pas ma culotte bien sûr, mais la Grand'Côte.

Pensez don, une chatte n'y retrouverait plus ses petits. Ma mère-grand, la mère Cottivet, habitait au cent moins n'un. Comme elle était de connivence avec la mère Papelard du plateau, elle lui écrivait en l'invitant à venir boire le café à la Dubelloire : "Quand vous descendrez, montez don, vous verrez le petit comme il est grand et comme ses petits pieds vont bien dans ses grandes chaussures".

Donc, cette roide pente, dit-on, était la seule jonction reliant le plateau à LYON (la commune de la Croix-Rousse n'existait pas encore) et les Romains l'empruntaient pour se rendre en Germanie. Quel gaillot celà devait être au moment des grandes pluies ! C'est pourquoi, en 1859, les trottoirs furent construits devant ces petites cambuses d'un ou deux étages accolées les unes aux autres, donnant ainsi un cachet unique au monde par son genre. Quelques dessinateurs travaillant pour la fabrique, y logeaient.

Plus bas, la rue Imbert Colomès la coupe. Elle doit son nom au dernier Echevin de notre ville. Homme royaliste, plus royaliste que le Roy qu'il voulait établir à LYON. Il "s'ensauva" par le toit de sa maison, sise 4, rue Ste Catherine, pourchassé par ses concitoyens en fureur, et celà avant le funeste siège de 1793. Cette rue fut percée en 1843 et ce nom lui fut attribué l'année suivante.

Puis je m'arrête rue des Tables Claudiennes où fut découverte, à l'est, la Table sur laquelle l'Empereur Claude, un gone bien de chez nous, fit graver sa harangue en faveur des Gaulois de la Lyonnaise.

C'est pas Dieu posse. Impossible de se reconnaître, comme au temps des autrefois. Longeant la rue Imbert, et légèrement en dessous, se situait le "Jaque". Le Jaque, où nous nous amusions à la sortie de l'école et que nous nommions ainsi, était une sorte de rond-point situé sur l'exact emplacement du Théâtre Romain, lequel fut mis au jour il y a quelques années. Au centre se situait un bassin déversant, par alternance, son eau dans des grottes artificielles, face à la statue de Burdeau.

La rue Vieille Monnaie est la dernière voie jouxtant notre vieille Grand'Côte. Elle date du XVI^e siècle où un nommé Claude BESSON possédait des terrains et créa un atelier monétaire. Avant la démolition de l'angle de cette rue, une inscription fut découverte en 1810 où l'on pouvait lire : IOACHIM. Prémice important à la découverte de vestiges romains également mis au jour, témoins de l'importance de ce lieu de passage.

Que les temps changent !! Hier sera demain et notre S.E.L. aura encore de la façon pour tisser son ouvrage.

Louis LUDIN

INFOS -

S.E.L.

Affichage sauvage.

- 1) Nous avons relevé avec satisfaction, dans le Bulletin Municipal N° 4614 du 28/9/86, un appel d'offres de la Courly pour la suppression des affiches sauvages et des grafitis.

Nous nous félicitons que les Pouvoirs Publics continuent à agir dans ce domaine.

- 2) Une réunion organisée par le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de la Préfecture de Région a eu lieu le mercredi 8 Octobre en présence de Madame LATTES, attachée au Ministère de l'Équipement, du Logement et de l'Aménagement du Territoire et des Transports.

De nombreuses Associations étaient représentées, dont S.E.L.

Le sujet traité était : l'Affichage sauvage et la loi du 29/12/79.

D'autres rencontres sont prévues afin de mieux définir le rôle des Associations dans ce domaine et aussi pour étudier les moyens d'informer les Municipalités de leurs droits et devoirs au regard de la loi.

S.E.L. était dans la bonne voie lorsqu'avec l'U.C.I.L. elle a engagé cette action.

Bas-ports du Rhône et de la Saône.

Des travaux de nettoyage des bas-ports sont prévus.

Nous l'avons suggéré il y a deux ans.... Satisfaction nous est donc donnée.

"Fosse aux ours".

Nous remercions Madame Simone ANDRE de nous avoir invités à une réunion d'information, le 1er Octobre, concernant les projets d'aménagement de cet endroit.

Un projet nous a été présenté et fut commenté par l'assistance.

Nous demandons à Monsieur MOULINIER de nous faire parvenir le plan afin que nous puissions l'étudier et présenter nos observations.



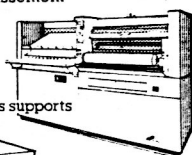
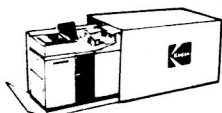
OZA
REPRODUCTION

- Photocopie couleur du 21x29.7 cm à 1x2 m
- Reproduction tous documents tirage de plans
- Matériel et fournitures pour bureaux et bureaux d'études
- Classement (etraset) etc.
- Calculatrices, micro-ordinateurs enregistreurs Olympus

33, rue Malesherbes 69006 Lyon

• Photocopies tous formats réduction, agrandissement
revendeur conseil
REGMA

Photocopies jusqu'à 90 cm de largeur sur tous supports



POUR TOUT
RENSEIGNEMENT
TECHNIQUE
UN SEUL NUMERO

(7) 889.04.10 +

Président : Henry BERCHTOLD
21 Ter, avenue Général Leclerc
69160 TASSIN - Tél. 78.34.34.17

Secrétaire : Marielle GIRAUD
47, rue St Georges - 69005 LYON
Tél. 78.37.16.02

Trésorier : Pierre JAMET
3, place des Chartreux 69001 LYON
Tél. 78.30.08.73